

Réf: Dossier 460017

Avis de constitution

SOCIETE « MONNIZ CI »

Siège Abidjan Cocody Angré 8ème tranche non loin
du pont Soro, Lot 400, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MONNIZ CI »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER :

1- Les services de paiement et activités connexes, notamment :

- Le versement ou le retrait d'espèces et les opérations de gestion de compte ;

- L'exécution des opérations de paiement tels les virements et prélèvements unitaires ou permanents ;

- Les opérations de paiement effectuées avec une carte de paiement ou un dispositif similaire ;

- Les opérations de transfert de fonds au niveau national ou international ;

- Les opérations de paiement effectuées par tout moyen de communication ;

- L'émission d'instruments de paiement ;

- L'acquisition d'opérations de paiement ;

- Les services d'agrégation de comptes ou d'information sur les comptes

2- Les activités de finance technologique incluant :

- La distribution et l'opération technique de monnaie électronique

- Toute autre activité connexe relevant de la fintech, dans le respect de la réglementation en vigueur

3- Les activités d'agent de services de paiement ou de distribution de monnaie électronique pour son compte ou pour le compte ou sous mandat d'un

prestataire de services de paiement ou d'un établissement émetteur de monnaie électronique dûment agréé.

4- Les opérations complémentaires, réalisées dans le cadre des activités susmentionnées telles que :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;

5- Et plus généralement, toutes financières, commerciales, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8ème tranche non loin du pont Soro, Lot 400, Ilot 28

Dirigeant(s) M EBO BONIFACE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13633 du 16/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79743/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

